

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 15468:2016

Revêtements de sol stratifiés - Éléments comportant une couche d'impression appliquée directement et une couche de surface à base de résine

Laminate floor coverings - Elements with
directly applied printing and resin
surface layer - Specifications,
requirements and test methods

Laminatböden - Direktbedruckte
Elemente mit Kunstharz-Deckschicht -
Spezifikationen, Anforderungen und
Prüfverfahren

03/2016



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 15468:2016 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 15468:2016.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Revêtements de sol stratifiés - Éléments comportant une couche d'impression appliquée directement et une couche de surface à base de résine - Spécifications, exigences et méthodes d'essai

Laminatböden - Direktbedruckte Elemente mit Kunstharz-Deckschicht - Spezifikationen, Anforderungen und Prüfverfahren

Laminate floor coverings - Elements with directly applied printing and resin surface layer - Specifications, requirements and test methods

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 novembre 2015.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européen.....	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Termes et définitions	5
4 Exigences	6
4.1 Exigences générales	6
4.2 Exigences de classification	6
4.3 Caractéristiques techniques supplémentaires	8
5 Marquage et emballage	8
5.1 Marquage	8
5.2 Emballage	9
6 Rapport d'essai	9
Annexe A (normative) Détermination de la résistance à l'abrasion	10
A.1 Généralités	10
A.2 Échantillonnage	10
A.3 Conditionnement	11
A.4 Appareillage	11
A.5 Mode opératoire	17
A.5.1 Généralités	17
A.5.2 Maintenance des roues abrasives	17
A.5.3 Fonctionnement de l'abrasimètre	17
A.5.4 Étalonnage	18
A.5.5 Abrasion de l'éprouvette	19
A.6 Expression des résultats	19
A.7 Rapport d'essai	20
Bibliographie	21

Avant-propos européen

Le présent document (EN 15468:2016) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 134 « Revêtements de sol souples et revêtements de sol textiles », dont le secrétariat est tenu par NBN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2016, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2016.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document remplace l'EN 15468:2007.

Par rapport à l'EN 15468:2007, les modifications suivantes ont été apportées :

- a) ajout de la définition générale des revêtements de sol stratifiés ;
- b) ajout de la méthode d'essai de résistance à l'abrasion basée sur la méthode par chute de sable, ainsi que des exigences liées à cette méthode d'essai ;
- c) ajout d'une sous-couche définie pour l'essai de résistance aux chocs avec la bille de grand diamètre ;
- d) modification du Tableau 1 (exigences de classification) pour se conformer au Tableau 2 de l'EN 13329:2016 (exigences de classification) ;
- e) ajout de la caractéristique technique « résistance aux micro-rayures ».

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

1 Domaine d'application

La présente Norme européenne spécifie les caractéristiques, fixe les exigences et indique les méthodes d'essai pour les revêtements de sol stratifiés (tels que définis en 3.1).

Elle comporte un système de classification fondé sur l'EN ISO 10874, qui donne les exigences pratiques relatives aux zones et niveaux d'utilisation, afin d'indiquer les cas où les revêtements de sol stratifiés peuvent être utilisés de manière satisfaisante et favoriser ainsi un choix avisé du consommateur. Elle spécifie également les exigences relatives au marquage et à l'emballage.

Les revêtements de sol stratifiés sont destinés à des usages domestiques et commerciaux, par exemple dans les cuisines domestiques. La présente norme ne spécifie pas les exigences relatives aux zones présentant un risque d'humidification fréquente comme les salles de bains, les buanderies ou les saunas.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 322, *Panneaux à base de bois — Détermination de l'humidité*

EN 424, *Revêtements de sol résilients — Détermination de l'action du déplacement simulé d'un pied de meuble*

EN 425:2002, *Revêtements de sol résilients et stratifiés — Essai de la chaise à roulettes*

EN 438 (toutes les parties), *Stratifiés décoratifs haute pression (HPL) — Plaques à base de résines thermodurcissables (communément appelées stratifiés)*

EN 13329:2016, *Revêtements de sol stratifiés — Eléments dont la surface est à base de résines aminoplastes thermodurcissables — Spécifications, exigences et méthodes d'essai*

EN 16094, *Revêtements de sol stratifiés — Méthode d'essai pour la détermination de la résistance aux micro-rayures*

CEN/TS 16354, *Revêtements de sol stratifiés — Sous-couches — Spécifications, exigences et méthodes d'essai*

EN ISO 10874, *Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés — Classification (ISO 10874)*

EN ISO 868:2003, *Plastiques et ébonite — Détermination de la dureté par pénétration au moyen d'un duromètre (dureté Shore) (ISO 868:2003)*

ISO 24334, *Revêtements de sol stratifiés — Détermination de la résistance à la traction des lames assemblées mécaniquement*

ISO 24336, *Revêtements de sol stratifiés — Détermination du gonflement en épaisseur après immersion partielle dans l'eau*

ASTM D785, *Standard Test Method for Rockwell Hardness of Plastics and Electrical Insulating Materials*

FEP standard 42-D, *Grains of fused aluminium oxide, silicon carbide and other abrasive materials for bonded abrasives and for general industrial applications*

FEP standard 44-D, *Grains of fused aluminium oxide, silicon carbide and other abrasive materials. Determination of bulk density*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

NOTE La présente Norme européenne spécifie les caractéristiques, les exigences et les méthodes d'essai pour les revêtements de sol stratifiés avec impression directement appliquée et parement en résine tels que définis en 3.1 et 3.2.

3.1

revêtement de sol stratifié

revêtement de sol rigide, généralement sous forme de lames ou de dalles, ayant une structure multicouche (par exemple, contreparement, âme et décor)

Note 1 à l'article : Les lames ou dalles ont des rives usinées permettant d'assembler les éléments entre eux afin de constituer une unité intégrale de plus grande superficie. La texture de surface et le niveau de brillance du produit peut varier.

Note 2 à l'article : Les revêtements stratifiés n'incluent pas les produits dont le parement est constitué d'un ou de plusieurs matériaux résilients, textiles, en pierre, en bois, en cuir ou en métal.

3.2

parement à base résine

couche supérieure décorative destinée à constituer la face apparente, une fois le revêtement de sol installé composée de résines (généralement acryliques, méthacryliques ou similaires) durcies par rayonnement UV ou par toute autre méthode de durcissement

Note 1 à l'article : Il peut comporter des matériaux imprégnés et revêtus (généralement du papier décoratif), ou au moins une couche de peinture ou de vernis appliquée directement sur le panneau, selon des procédés d'impression indirecte, directe ou numérique. La surface multicouche ainsi produite à l'aide de cette technique est appelée « stratifié décor imprimé » (PDL, *Printed Décor Laminate*).

3.3

âme

matériau central du revêtement de sol stratifié

Note 1 à l'article : Il s'agit généralement d'un panneau de particules, comme défini dans l'EN 309, ou d'un panneau de fibres obtenu par procédé à sec (MDF), comme défini dans l'EN 316, ou d'un panneau de fibres de masse volumique élevée (HDF), qui est un panneau MDF de masse volumique $\geq 800 \text{ kg/m}^3$.

3.4

contreparement

couche opposée au parement, utilisée pour équilibrer et stabiliser le produit

Note 1 à l'article : Le contreparement est généralement constitué de papiers imprégnés.

3.5

sous-couche

couche placée entre le revêtement de sol stratifié et le sol support pour conférer des propriétés spécifiques

Note 1 à l'article : Certains produits de revêtement de sol stratifié présentent une sous-couche préalablement fixée directement sur le contreparement.

3.6

élément de revêtement de sol stratifié

élément du revêtement de sol présentant des rives profilées pour faciliter l'assemblage lors de l'installation

Note 1 à l'article : Voir la Figure 1.